

**ALEC**  
Agence Locale  
de l'Énergie et du Climat  
du Pays de Saint-Brieuc



**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

▶ Le bureau de l'ALEC .....	2
▶ L'édito du Président .....	3
▶ Pour un service public de la rénovation énergétique de l'habitat .....	4
▶ Lutte contre la précarité énergétique .....	8
▶ Conseil en Énergie Partagé .....	10
▶ Accompagnement de Saint-Brieuc .....	13
▶ Planification énergétique .....	14
▶ Les réseaux .....	16
▶ L'information et la communication .....	17
▶ L'équipe de l'ALEC .....	18
▶ Le bilan financier .....	19
▶ Les adhérents .....	20

## LE BUREAU DE L'ALEC

**Jean-Marc LABBÉ**, Président  
Représentant de Saint-Brieuc Armor Agglomération

**Jean-Luc GOUYETTE**, 1<sup>er</sup> Vice-Président  
en charge du Pôle « Habitat »  
Représentant de Lamballe Terre & Mer

**Didier LE BUHAN**, Vice-Président  
en charge du Pôle « Précarité énergétique »  
Représentant de Saint-Brieuc Armor Agglomération

**Nicole POULAIN**, Vice-Présidente  
en charge du Pôle « Collectivités et Patrimoines »  
Représentante de la commune de Andel

**Emmanuel THÉRIN**, Vice-Président  
en charge du Pôle « Climat »  
Représentant de la commune de Quintin

**Camille CAURET**, Trésorière  
Représente de la commune de Lamballe-Armor

**Guy CORBEL**, Membre  
Représentant du Syndicat Mixte  
de la Baie de Saint-Brieuc

**Bernard CROGUENNEC**, Membre  
Représentant de la CLCV

**Joël LE BORGNE**, Membre  
Représentant de Saint-Brieuc Armor Agglomération

**Roger ROUILLE**, Membre  
Représentant des membres fondateurs

**Hervé QUÉAU**, Membre  
Citoyen



La hausse du coût des énergies, liée entre autres aux tensions géopolitiques, contribuant à une spirale inflationniste des prix et à favoriser la précarité et le dernier rapport du GIEC, justifient à eux seuls l'existence de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc comme une structure essentielle et facilitatrice de la transition énergétique et écologique du territoire.

Ses objectifs : contribuer à diminuer nos consommations d'énergie, appuyer le développement des moyens de production d'énergie locaux, adapter nos cadres de vie aux changements climatiques et être un relais actif aux élus dans leur collectivité.

Une nouvelle fois, auprès des concitoyennes et concitoyens de nos territoires, l'ALEC aura connu en 2022 une augmentation du nombre de sollicitations et de demandes d'accompagnements (1566 demandes de particuliers, 256 personnes rencontrées concernées par la précarité énergétique, et 160 accompagnements de communes).

Faisant face parfois à des "urgences" en terme de délai ou de situations de précarité, les salariés de l'ALEC ont travaillé sous tension en 2022. Tension renforcée par un effectif qui a évolué avec des départs et des difficultés de recrutements. Je souhaite saluer le travail accompli par l'équipe des conseillères et conseillers de l'ALEC, qui a manifesté une belle

solidarité et un réel engagement à assurer ses missions avec réactivité, qualité et efficacité à la hauteur des ambitions que nous portons pour le service public.

Cependant cette pression n'est pas tenable dans la durée et nous devons assurément renforcer encore les moyens attribués à l'ALEC, afin de maintenir la qualité de service apportée et poursuivre le développement des partenariats nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

L'année 2022 a vu se concrétiser l'agrandissement du périmètre de l'ALEC. Le travail mené par les administrateurs, l'équipe de direction, les élus et les services administratifs de Leff Armor Communauté, ont contribué à la préparation de l'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de l'EPCI au sein de l'ALEC.

Je souhaite remercier l'investissement des conseillères et conseillers de l'ALEC, ainsi que nos partenaires, qui, par leur soutien constant et renouvelé, confirment et renforcent au quotidien la pertinence de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat au service de toutes et tous sur nos territoires.

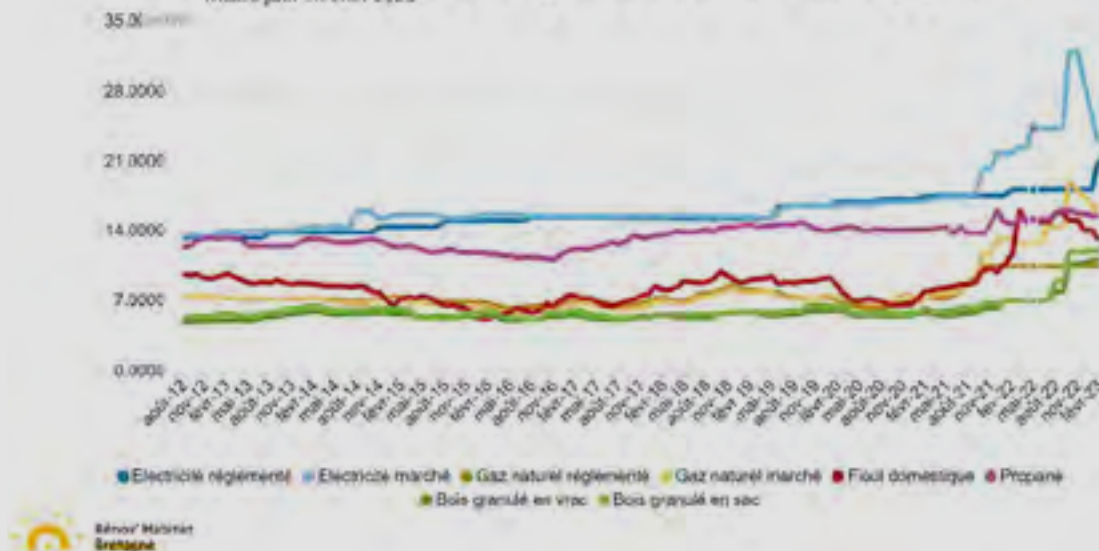
**Jean-Marc Labbé**

Président de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc

# POUR UN SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

## Evolution du prix des énergies

\* mise à jour : février 2023



### QUELQUES CHIFFRES

**1 566** demandes sur le Pays de Saint-Brieuc

**20** animations à destination du grand public

**741** personnes sensibilisées lors d'événements

Des inquiétudes sont également provoquées par le démarchage aux travaux de rénovation énergétique, qui perdure malgré son interdiction en juillet 2020.

Ce contexte instable doublé d'une forte médiatisation incite les ménages à venir chercher une information objective et gratuite.

C'est dans ce contexte de forte demande que le service a adapté ses modalités de fonctionnement : à l'occasion du départ de sa chargée d'accueil, le choix a été fait de venir remplacer ce poste par un poste de conseiller technique.

### Une activité dense

L'année 2022 a été marquée par une activité soutenue, alimentée par les changements opérés sur les dispositifs d'aides financières nationaux, les craintes liées aux évolutions réglementaires (location de passoires énergétiques, interdiction du fioul, nouveau DPE), au contexte international et son impact sur l'augmentation du prix des énergies. La hausse du prix de l'énergie en général qui a aussi eu pour effet d'augmenter le nombre de demandes liées au solaire photovoltaïque.





## Consommer moins et non produire plus

Grand sujet traité par les médias : le coût de l'énergie, la baisse de la production électrique, la diminution des livraisons de gaz russe, la hausse du prix des granulés, les boucliers tarifaires...

Mais il y a malheureusement peu de communication sur la performance énergétique (isolation, étanchéité à l'air) et sur la durabilité des matériaux. Le discours sur les économies d'énergie (baisse de la température de chauffage...) est parfois décorrélé de la réalité, car beaucoup d'habitants du territoire appliquent déjà ces principes et ont pourtant des difficultés à maintenir une facture supportable.

En conséquence, la seule solution efficace et durable est de travailler massivement sur l'isolation des logements.

### Petits gestes contre rénovation globale

Nombreux sont les habitants qui interrogent les conseillers pour des travaux ne concernant qu'un seul poste (ex: remplacement d'un système de chauffage). Malgré une communication et une évolution des montants de primes rénovation globale, elles ne sont pas à la hauteur pour motiver les ménages à s'engager dans ce type de projet. A l'inverse les financements dits "par gestes" sont plus incitatifs et moins complexes. Une des missions importantes des conseillers lors que chaque rendez-vous est de tenter de convaincre le particulier de s'engager dans un programme de travaux ambitieux (parfois par étapes) qui lui permettra réellement de réduire des consommations, améliorer son confort et de baisser ses émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, malgré de nombreuses sollicitations pour des pompes à chaleur ou du solaire photovoltaïque, les conseillers axent beaucoup leurs conseils sur l'importance de l'isolation.

## ZOOM sur un accompagnement par un Conseiller Info-Énergie

L'objectif de l'accompagnement réalisé par les conseillers est d'être au côté du particulier notamment dans la phase importante de construction de son projet. Ainsi, avec des temps d'échange avec le particulier, du travail de simulation et de pédagogie, le conseiller a pour objectif d'amener tous les éléments de réflexion nécessaires à des prises de décisions les plus éclairées possibles.

### Les étapes d'un accompagnement

► 1<sup>er</sup> rdv : cette rencontre permet de comprendre le projet du particulier, le fonctionnement du bâtiment et ses spécificités. C'est aussi l'occasion de lui donner les 1<sup>ères</sup> informations nécessaires pour bien engager sa réflexion et l'aider à adapter ses travaux à ses besoins.

► En fonction de ce 1<sup>er</sup> échange, une visite à domicile peut être proposée pour évaluer le potentiel de rénovation énergétique du logement et l'aider à prioriser ses travaux en fonction de son budget.

► 2<sup>e</sup> rdv : la visite à domicile permet de confirmer et préciser les conseils donnés, notifier d'éventuels défauts ou points de vigilance.

► 3<sup>e</sup> rdv : la restitution du rapport de visite, qui comprends 3 à 4 scénarios de travaux, permet d'apporter des précisions sur les observations et d'en faciliter la compréhension ; les démarches pour les aides financières sont également clarifiées. Avec tous ces éléments, le particulier peut choisir son programme de travaux et solliciter les entreprises.

► Un nouveau rendez-vous est prévu pour aider à l'analyse des devis et vérifier l'éligibilité aux aides financières.

Les conseillers peuvent être sollicités par la suite pour aider les particuliers à suivre son chantier en lui donnant des outils pour savoir quoi regarder pour s'assurer du bon déroulement de son chantier.





## À la rencontre des habitants et des acteurs du territoire

Cette année a marqué la reprise des animations en présentiel, seul le webinaire sur les aides financières pour la rénovation énergétique des logements a été réalisé en visioconférence.

Les enjeux liés à l'usage des énergies dans le logement, à la rénovation énergétique des bâtiments et aux problématiques de précarité énergétique font l'objet d'une communication régulière. Au-delà de cette information mise à disposition de la population et des événements ouverts au grand public, l'ALEC est intervenue lors d'événements dédiés exclusivement aux questions de précarité énergétique. On peut estimer à 894 personnes touchées au total en 2022 tous publics confondus. On peut également signaler le développement d'autres animations co-portées avec le réseau des donneurs d'alerte.

L'ALEC a également enregistré 3 émissions radio en août, octobre et novembre 2022 sur des thématiques ciblées : présentation des visites slimes, économies

d'eau, faire face à la hausse des prix de l'énergie. La chaîne YouTube de l'ALEC permet également de mettre à disposition des courtes vidéos sur des sujets divers dont l'un sur comment choisir son fournisseur d'énergie et comprendre sa facture.

Des articles/contenus ont également été proposés aux collectivités (EPCI ou communes) sur des thèmes touchant à l'énergie dans le logement (prix de l'énergie, entretien de sa chaudière, DPE, démarchage des fournisseurs d'énergie, éco-gestes...).

### Café réno : une nouvelle animation

Cette nouvelle animation se présente sous forme de rencontre dans un café, avec des particuliers, pour discuter de leurs projets de rénovation énergétique. Le format s'est révélé intéressant car rapide à préparer, nécessitant peu d'accessoires (paper board, cartes thématiques) et très interactif. Il est très libre et permet de s'adapter aux personnes présentes et aux questions posées.

### Conférence : le béton de chanvre

En partenariat avec l'association Tiez Breiz et le pôle collectivités de l'ALEC, une conférence sur le béton de chanvre a été organisée à Hénon.

Tiez Breiz, association avec laquelle l'ALEC souhaite développer davantage d'actions communes, œuvre "pour la sauvegarde du patrimoine breton, pour une réhabilitation saine et respectueuse du bâti ancien". Leur intervention technique a permis de valoriser cette technique encore peu courante mais très adaptée au bâti ancien.



## Zoom sur le salon de l'habitat de Lamballe

Le 5<sup>e</sup> salon de l'habitat de Lamballe a encore connu un grand succès. Le salon gratuit pour les visiteurs a réuni plus de 80 exposants locaux. L'ALEC a mobilisé 6 membres de son équipe et a informé plus de 200 personnes pendant le week-end, en partenariat avec Bonjour Habitat. Le salon a cette année retrouvé sa fréquentation habituelle avant les restrictions sanitaires liées à l'épidémie de covid19.



## Les professionnels mobilisés

### Calipro

L'ALEC poursuit sa mission de sensibilisation auprès des professionnels des métiers du bâtiment, avec une intervention auprès des 16 technico-commerciaux de Calipro à Noyal, magasin spécialisé, entre autres, dans la vente de matériaux de construction. Cette rencontre avait pour thématique principale la rénovation énergétique performante.

### GRETA des Côtes d'Armor

L'agence est aussi toujours impliquée dans l'accompagnement et la formation des personnes en cours d'apprentissage des métiers du bâtiment, avec l'animation de groupes d'étudiants du GRETA (peintres, menuisiers, charpentiers, tailleurs de pierre...).

Cette année encore le GRETA des Côtes d'Armor a intégré au parcours d'apprentissage de ses étudiants un programme de formation sur les enjeux climatiques et énergétiques. Le programme a même été renforcé cette année avec 2 journées supplémentaires.

### Ping pong énergétique au Crédit Agricole

À l'initiative du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, l'ALEC a animé un atelier à destination des conseillers logement. Répartis en groupe durant un après-midi, les 57 conseillers ont participé à plusieurs épreuves en équipe pour leur amener des informations techniques de manière ludique.







## QUELQUES CHIFFRES

- 256** personnes concernées
- 51 %** des communes touchées
- 47 %** des ménages rencontrés en restriction/privation de chauffage
- 32 %** des ménages locataires du parc social
- 355** équipements distribués
- 41** médiations locatives engagées
- 133** donneurs d'alerte

## 132 visites Eau / Énergie (Slime)

En 2022, l'ALEC a animé et mis en oeuvre les deux Slimes portés par ses agglomérations. Basé sur une démarche pro-active d'identification et de soutiens aux ménages en difficultés (locataires, propriétaires) face à l'énergie à domicile, les chargés de visites ont réalisé 132 visites, soit 82% des objectifs annuels cumulés. Les interventions se sont réparties sur 51,4% des communes du territoire.

Le 1<sup>er</sup> motif de sollicitation demeure cette année le montant trop élevé des factures (63%), mais on constate un nombre croissant de ménages qui déclarent souffrir du froid en hiver, par manque de moyens. Ainsi, 47% des ménages visités se sont vus restreints voire privés de chauffage en raison de son coût.

Les liens opérationnels tissés depuis plusieurs années avec les travailleurs sociaux des MDD sont à l'origine de 17 % des interventions, ce chiffre

atteint même 30% sur l'agglomération de Saint-Brieuc. C'est un réseau de 133 acteurs dont 83 qui ont orienté directement un ménage en 2022.

## Les nouvelles modalités du Slime : un soutien renforcé

L'activité 2022 a été marquée par la mise en place des nouvelles modalités du « Slime + » notamment pour renforcer le soutien apporté aux ménages et assurer, si nécessaire, un suivi de l'évolution des situations 1 an après.

Les chargés de visites de l'ALEC ont donc enclenché des soutiens renforcés pour 28% des ménages et recontactés 15% des ménages visités en 2021.

## Sensibiliser et informer

L'ALEC a de nouveau participé à la journée de la précarité énergétique, avec la labellisation de 3 événements. L'ALEC a également participé à la journée régionale de la précarité énergétique, organisée par la Fondation Abbé Pierre, à Rostrenen le 23 novembre 2022. Au cours de cette journée, l'ALEC a animé un atelier autour de la mobilisation des donneurs d'alerte.

La question des charges énergétiques supportées par les structures d'hébergement sont importantes au regard de leurs financements. Elles sont dans l'attente d'aides techniques pour travailler à la fois sur l'amélioration énergétique du parc qu'elles possèdent ou qu'elles louent et d'un travail sur l'usage auprès des ménages qu'elles accompagnent.

## Hausse vertigineuse des coûts de l'énergie

L'ONPE indique que près de 15 000 ménages seraient en situation de précarité énergétique liée au logement sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. La hausse des coûts de l'énergie accélère ce phénomène avec un basculement progressif d'une large part de la population, malgré la mise en place de boucliers tarifaires. Les ménages aux ressources les plus modestes sont évidemment les premiers touchés et rencontrent des difficultés grandissantes pour se maintenir dans des logements dont les charges « fixes » (chauffage + eau chaude sanitaire) sont trop lourdes. D'après les simulations réalisées à partir des données de consommations conventionnelles, les coûts énergétiques de logements classés en étiquettes D ne sont plus accessibles aux ménages les plus modestes.

Les locataires du parc social ancien sont directement impactés par cette hausse tendancielle (50% des visites sollicitées cette année sur l'agglomération de Saint-Brieuc sont localisées dans le parc social).



## Des partenaires engagés

### Leff Armor Communauté : un nouveau territoire pour l'ALEC

Lors de la demande d'adhésion de Leff Armor Communauté à notre association fin 2022, l'ALEC a indiqué aux services la possibilité de déployer une action complémentaire sur la précarité énergétique pour structurer un nouveau Slime local. La candidature de Leff Armor Communauté a été retenue par le CLER (réseau pour la transition énergétique) pour un déploiement en 2023-2025.



### Mobilisation des partenaires

L'équipe de l'ALEC a repris contact progressivement au cours de l'année avec différents partenaires. Après deux années compliquées pour les acteurs de terrain, les échanges s'étaient distendus. Il a été nécessaire de représenter notre intervention dans le cadre des visites eau/énergie notamment sur Lamballe Terre & Mer. De nouveaux liens ont également été créés avec l'UDAF 22, Familles Rurales, l'ADAPEI les Nouelles et ADALEA.

Avec Terres d'Armor Habitat, les liens se sont renoués et des actions ont été engagées auprès du service communication (appui technique à l'édition d'un guide des éco-gestes pour les locataires) et animations en pied d'immeubles dans le quartier de l'Europe, en lien avec la ville de Saint-Brieuc.

Ainsi, en partenariat avec la ville de Saint-Brieuc et la compagnie Quai Ouest, une nouvelle collaboration a vu le jour avec la création d'une pièce de théâtre sur le thème du dérèglement climatique.

## ZOOM : Le département des Côtes d'Armor, nouveau partenaire financier de l'ALEC

Grâce au soutien renouvelé de la Fondation Abbé Pierre et la nouvelle convention avec le Département des Côtes d'Armor, l'ALEC déploie de nouvelles solutions. Ces financements « génériques » sur les enjeux de la précarité énergétique permettent une souplesse et une adaptation des interventions aux besoins du terrain.

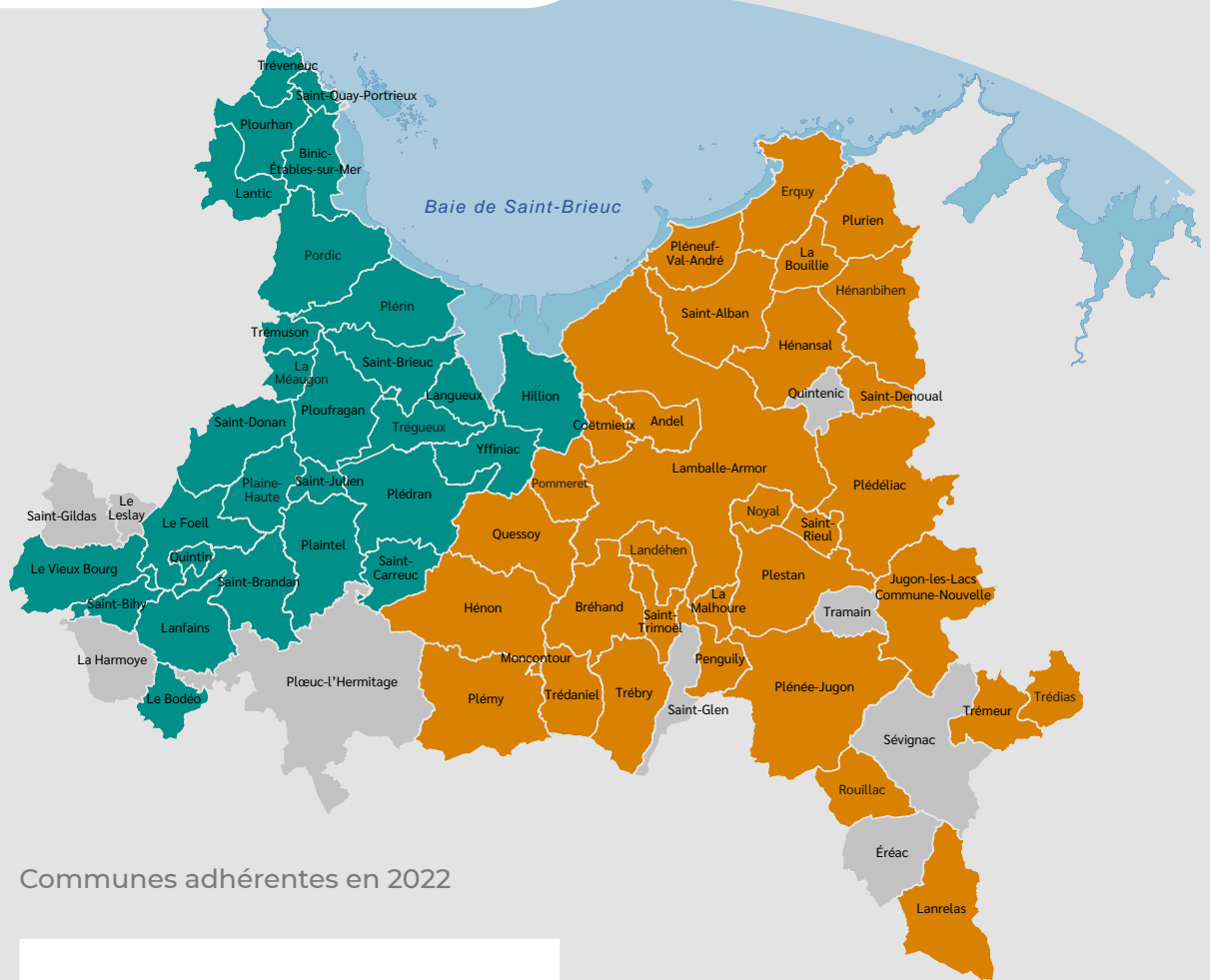
Ce financement supplémentaire a permis à l'ALEC de donner un appui technique aux associations concernant leurs locaux d'hébergements. Nous nous sommes concentrés sur le partage de connaissances auprès des équipes de bénévoles ou de travailleurs sociaux pour qu'ils soient en mesure d'apporter plus facilement les premiers conseils aux ménages hébergés et de les outiller pour mieux appréhender les questions liées aux abonnements, aux tarifs réglementés etc...

## ZOOM : l'Appel à projet de l'ARS, ou faire le lien entre précarité énergétique et santé

Suite à l'impulsion donnée par la Fondation Abbé Pierre dans le cadre de l'expérimentation avec l'EHESP, l'ALEC participe aujourd'hui avec Breizh Alec (le réseau des ALEC bretonnes) à un appel à projet visant à créer des liens avec les acteurs de la santé.

Les 1<sup>ers</sup> contacts ont été pris en 2022, notamment auprès des chargés de mission en charge des Contrats Locaux de Santé. Suite aux échanges et aux enjeux communs identifiés (faciliter l'accès aux soins, limiter les risques sanitaires liés à la précarité énergétique...), il a été convenu de créer des liens avec la CPTS Penthièvre (Lamballe Terre & Mer) qui regroupe les professionnels de santé du territoire (médecins, infirmiers, pharmaciens...). Ce travail d'identification du réseaux des professionnels va se poursuivre en 2023 et devrait aboutir à des premières actions partenariales concrètes.





Communes adhérentes en 2022

## QUELQUES CHIFFRES

**60** communes adhérentes et **1** EPCI

Plus de **1 400** bâtiments en suivi et près de **1 600** points en éclairage public

Dépenses énergie et eau suivies d'environ **6,6 millions d'€**

**160** accompagnements en 2022

## Une année structurante pour le service

L'année 2022 a été marquée par des événements qui ont bousculé le paysage énergétique et par là même les prises de décisions et projets des communes. Pour le service CEP de l'ALEC, cela a eu des répercussions sur le nombre de sollicitations, mais l'entrée en vigueur du catalogue d'actions CEP a permis d'éviter un total engorgement.

Ce catalogue, dont l'objectif était de fixer les priorités dans les accompagnements auprès des communes, a assuré sa fonction car les projets identifiés comme prioritaires le sont majoritairement restés malgré le contexte.

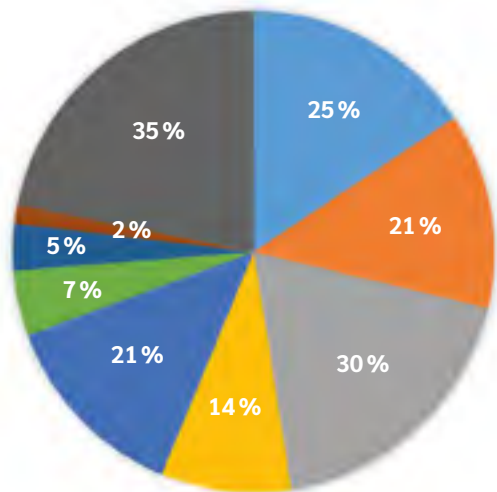
Le catalogue, synthèse des actions que le service CEP peut réaliser pour le compte des communes, permet de définir un programme d'actions en concertation entre la commune et son conseiller. Cette organisation permet de gagner en efficacité en se concentrant sur des projets pour les mener à terme.

En 2022, les 20 communes en fin de convention ont réadhéré à l'association, ce qui démontre à nouveau l'intérêt des communes sur les sujets énergie & climat et la satisfaction générale sur l'accompagnement de l'ALEC.

L'équipe a été au complet sur l'ensemble de l'année avec l'arrivée de 2 collègues, Olivier THOMAS et Théo FOURNIER, qui découvraient le métier (1 en remplacement d'un CEP sur le départ et 1 autre en renfort du service) et qu'il a donc fallu accompagner pour monter en compétence.

## Accompagnement des communes

### ► Répartition des accompagnements



► Bilan détaillé	25 %
► Stratégie	21 %
► Projet global	30 %
► Projet partiel	14 %
► Aide à la décision	21 %
► Travaux simples	7 %
► Exploitation	5 %
► Sensibilisation / information	2 %
► Autres	35 %

160 accompagnements ont été réalisés ou initiés en 2022 au sein desquels il faut noter de nouvelles sollicitations autour des enjeux de stratégies patrimoniales. Sans doute la rencontre technique organisée en 2021 sur cet axe de travail n'y est pas étrangère.

On citera notamment les villes de Plérin, Ploufragan et Quintin qui se sont engagées dans la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE). Le SDIE est une étude patrimoniale multi-enjeux qui prend en compte les aspects techniques, d'usage et réglementaires (vétusté, accessibilité, taux d'occupation, mutualisation, etc.). Innovation sur le territoire, le SDIE intègre en plus de ces enjeux la dimension du décret tertiaire et de la transition énergétique.

De leur côté, les communes de Lamballe-Armor, Plaintel et Saint-Alban ont sollicité la fiche n°2 du catalogue sur l'assistance à l'élaboration d'un PPI intégrant des objectifs environnementaux. Étant des démarches relativement lourdes, la plupart des démarches ont été initiée en 2022 et seront finalisées plutôt sur 2023.

## Zoom sur l'accompagnement à l'élaboration d'un PPI à St-Alban

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil d'analyse financière prospective. Il permet aux collectivités de planifier leurs investissements sur le moyen et long terme et donc de financer les travaux préventifs ou curatifs nécessaires à leurs infrastructures. Il consiste donc à tester la faisabilité des projets et à définir les priorités grâce à un plan d'investissements sur plusieurs années. L'ALEC a construit un outil permettant de coupler cette vision financière avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de consommations d'énergie.

Pour avoir une meilleure vision d'ensemble, le patrimoine de la collectivité a été représenté sur une cartographie grand format. Des cartes " bâtiments " et des cartes " actions " ont permis aux participants de co-construire une stratégie d'ensemble pour atteindre les objectifs préalablement fixés (CO<sub>2</sub>, kWh, €...).

### Extraits des échanges lors de l'atelier

*"Le projet principal reste la rénovation de la salle polyvalente. La toiture amiantée de cette dernière reste un problème majeur. Pascal Gouttebel informe les élus que la commune de Plestan a déjà réalisé une opération similaire en conservant la toiture. Les élus s'interrogent sur la durée globale du projet qui pourrait dépasser le mandat actuel."*

*"À la suite des différents échanges, on constate que grâce aux fiches bâtiments et aux fiches travaux, les participants réussissent à mettre en parallèle les investissements répartis sur le reste de la durée du mandat avec les réductions d'émissions de GES. En l'occurrence, 500 k€ (subventions déduites) d'investissement vont permettre de réduire de 39 tonnes les émissions de GES d'ici à 2026 alors que l'objectif de la collectivité est de diminuer de 43 tonnes d'ici 2030."*

*"Pour la fin de cette année 2022, priorité est donnée au remplacement de la chaudière fioul et aux travaux d'amélioration énergétique de la mairie. Parallèlement, la réflexion va être lancée pour l'établissement d'un programme de travaux sur la salle polyvalente dans le but de recruter une équipe de maîtrise d'œuvre courant 2023."*





## Rencontres techniques

Les rencontres techniques sont toujours des occasions d'échanger collectivement sur des sujets récurrents dans les demandes des communes. Quatre rendez-vous ont été organisés :

### Rénovation énergétique des bâtiments publics : Bien identifier les coûts et les aides à l'investissement

PLESTAN (coorganisée avec SBAA et LTM)  
Le 5 mai 2022 - 31 participants

Interventions de : Untec (syndicat des économistes de la construction), SBAA et LTM, SDE22

### Production de chaleur : Les alternatives aux énergies fossiles

ANDEL  
Le 5 juillet 2022 - 30 participants

Interventions de : Pôle cristal (centre technique R&D froid), AILE

### Rénover un bâti ancien (avec visite)

QUINTIN  
Le 11 octobre 2022 - 40 participants

Intervention de : Tiez Breiz

### Échanges sur les plans de sobriété communaux

PLÉDRAN  
Le 10 novembre 2022 - 23 participants  
Ateliers : animés par la Directrice et les CEP

## Travail Commun avec le SDE

En 2022, l'ALEC et le SDE22 ont eu de multiples échanges sur des sujets variés, nouvelle preuve que ces structures sont complémentaires. On pourra citer par exemple :

- ▶ La mobilisation des audits ACTEE pour les communes.
- ▶ La participation au groupe de travail départemental avec la DDTM / ADEME / SDE22 / ALEC (en tant que représentante des structures CEP du 22) dans le but de formuler des propositions de critères techniques pour rendre le dispositif DSIL plus vertueux.
- ▶ La production d'un document "Rénovation globale" contenant une frise projet pour faciliter la mise en œuvre d'un projet pour les communes.
- ▶ Un glossaire commun pour rendre plus claire la communication en direction des communes.
- ▶ Un synoptique par territoire (EPCI) sur le "qui fait quoi" sur les questions énergie (pour permettre aux communes de savoir vers quel interlocuteur se tourner en fonction de son projet (SDE / ALEC / EPCI / ADAC / CAUE / DDTM).
- ▶ Un travail en commun pour recruter le nouveau prestataire du SDE pour le futur outil mutualisé de suivi de consommations des communes et préparer la migration des données recueillies dans le cadre de la mission CEP depuis plus de 10 ans.

## Zoom sur la rencontre Technique Bâti Ancien à Quintin

En co-organisation avec la chargée de mission PCAET de SBAA, l'ALEC a proposé un nouveau format de rencontre technique à Quintin.

La quarantaine de participants, élus et techniciens des collectivités du Pays de Saint-Brieuc, ont commencé par une visite de l'ancienne trésorerie pour repérer l'ensemble des points d'attention à identifier avant de se lancer dans des travaux sur un bâtiment en pierre. Dans un second temps, Georges Lemoine, de l'association Tiez Breiz, est intervenu afin de présenter comment réhabiliter un bâti ancien en respectant les règles de l'art.

Le cadre proposé a permis aux participants d'être acteurs de la visite, d'apercevoir la complexité de la rénovation d'un bâti ancien, mais également des pistes de démarches et travaux. Chacun a ainsi pu obtenir des informations soit globales, soit des détails techniques : cet équilibre n'est pas toujours évident à obtenir avec un public hétérogène.



## Évaluation de la mission CEP

La mission d'évaluation du service CEP a été réalisée avec Calixte MALO, étudiant-stagiaire en DUT Génie Thermique Énergie. Cette étude a permis de mettre à jour la liste des préconisations émises par les CEP. Ce travail a également permis de vérifier que les estimations d'économies d'énergie faites par l'ALEC lors de l'émission des préconisations est proche des économies constatées sur les préconisations réalisées par les communes.

En prenant en compte le prix de l'énergie 2021, on

note que les préconisations réalisées ont permis de réduire les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et les coûts de fonctionnement des communes de :

- ▶ 3,43 € / hab pour les communes de moins de 2 000 habitants
- ▶ 4,02 € / hab pour les communes de 2 000 à 5 000 habitants
- ▶ 3,44 € / hab pour les communes de plus de 5 000 habitants

Pour rappel, la cotisation des communes à l'ALEC pour l'année de 2021 était de 0,85 € / hab.

## ACCOMPAGNEMENT DE SAINT-BRIEUC

### L'accompagnement des usagers des bâtiments communaux : Le Challenge Énergie

Pour sensibiliser les agents à l'usage de l'énergie dans les bâtiments, trois services de la ville ont participé à un challenge énergie. Ainsi durant six mois, les services urbanisme, bâtiment et le CCAS ont suivi un parcours d'accompagnement ciblé sur les consommations d'électricité.

#### Premiers pas : le diagnostic

L'objectif était de permettre aux agents d'identifier les principaux postes de consommation de leurs locaux et de définir collectivement des axes d'amélioration.

Ce premier volet du challenge était dédié aux consommations d'électricité spécifiques (équipements de bureau, éclairage).

Tout au long du parcours, les agents ont réalisé un diagnostic partagé des consommations électriques de leurs locaux, grâce à du matériel de mesure prêté par l'ALEC. Ils ont ainsi évalué l'intérêt de certaines actions (mise en veille ou coupure totale des appareils électriques par exemple). Ce diagnostic partagé a aussi permis de créer du lien avec les services techniques pour intégrer les axes d'amélioration nécessitant des investissements.

#### Outils de sensibilisation & prescriptions

Par la suite, les agents ont élaboré des outils d'information autour des axes d'amélioration identifiés (nudge, affiche).

Un cahier de prescriptions techniques a également été remis au service technique, pour intégrer les travaux d'amélioration dans le plan pluriannuel d'investissement à venir.

Ce challenge se poursuit aujourd'hui sur le volet chauffage, puis concernera l'ensemble des postes constitutifs du bilan de carbone des services (mobilité, tri des déchets, etc...).



#### Label CAE

La ville s'est lancée dans la certification Climat Air Énergie du programme « territoire engagé pour la transition énergétique » (ex-citergie). Il s'agit d'un outil d'accompagnement qui s'adresse aux collectivités souhaitant mettre en place une politique climat air énergie ambitieuse.

Ainsi l'ALEC participe à l'ensemble du processus aux côtés des services : de l'évaluation au plan d'action.

## Lamballe Terre & Mer

### Accompagnement du PCAET

La réalisation du PCAET initiée en 2019 se poursuit au niveau des services. Sur 2022, en accord avec Lamballe Terre & Mer, l'ALEC a fait des propositions de fiches actions pour le Plan Climat. Ces fiches formalisent des pistes opérationnelles permettant de répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic du plan climat pour le territoire, sur les volets : habitat et précarité énergétique (5 fiches), mobilité (3 fiches), planification énergétique (5 fiches), patrimoine de la collectivité (3 fiches), communication (1 fiche) et aménagement (1 fiche).

L'ALEC a ainsi proposé 17 fiches actions pour alimenter les réflexions de la collectivité et aider à la prise de décision. Sur chacune de ces fiches figurent notamment :

- ▶ L'axe stratégique du Plan Climat correspondant
- ▶ Le niveau d'implication souhaitable de la collectivité
- ▶ Le thème précis (ex : lutter contre la précarité énergétique)
- ▶ Des éléments de contexte
- ▶ Le lien avec le référentiel Climat Air Énergie (label européen volontaire permettant de structurer les actions de la collectivité)
- ▶ Les leviers
- ▶ Les freins
- ▶ D'éventuelles sous actions
- ▶ Le public ciblé
- ▶ Les bénéfices attendus
- ▶ Des propositions d'indicateurs de suivi

Ces propositions sont issues de diverses sources :

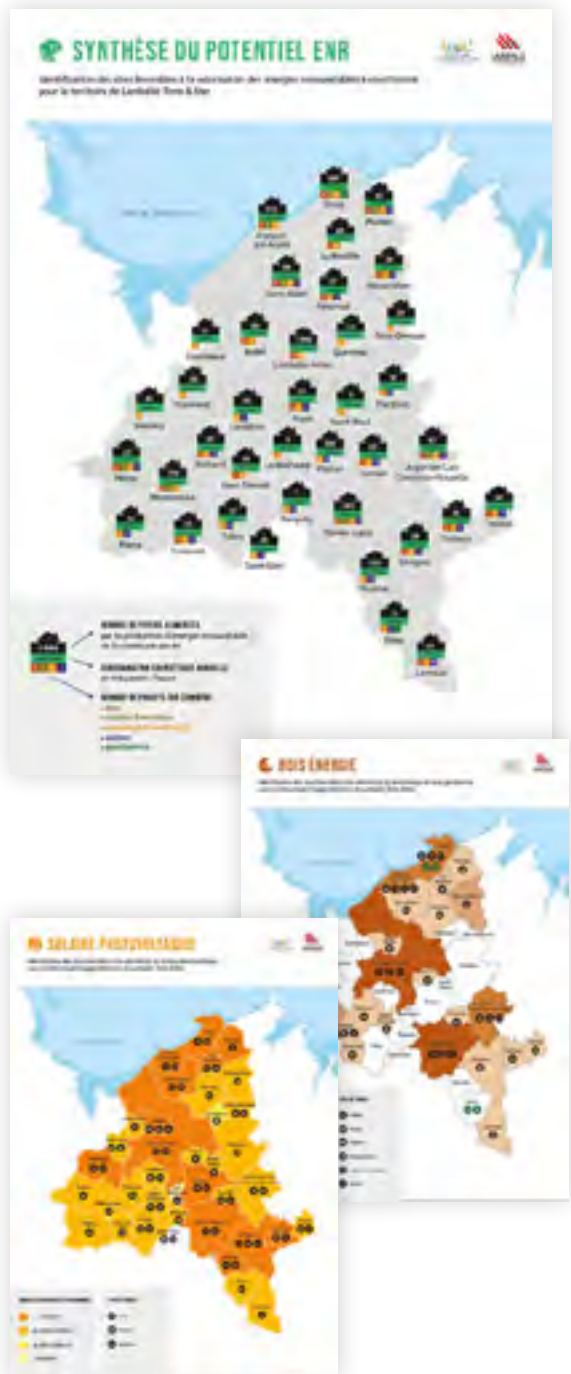
- ▶ Des reprises d'actions déjà engagées par la collectivité ou les acteurs locaux
- ▶ Des échanges lors d'ateliers internes aux services de la collectivité
- ▶ Des actions nouvelles.

L'ALEC s'est donc mise dans son plein rôle d'être un appui, un facilitateur pour la collectivité pour faire avancer la lutte contre le dérèglement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement.

## Appel à projet planification énergétique :

L'ALEC a spatialisé et caractérisé les potentiels d'implantation des énergies renouvelables (ENR) réalisables à court terme sur les filières bois énergie, géothermie, éolien, solaire thermique, et solaire photovoltaïque.

Cette étude a permis à la fois de quantifier le développement des ENR sur le territoire, d'esquisser la composition d'un mix énergétique et par la suite d'identifier les leviers de concrétisation ou de mobilisation possibles pour la collectivité.







## Saint-Brieuc Armor Agglomération

### Appel à projet planification énergétique

Dans le cadre de cet appel à projet, l'agglomération a fait le choix de travailler essentiellement sur la massification du solaire photovoltaïque sur son territoire. Trois actions phares ont été réalisées sur 2022 :

#### ► La mise en œuvre du cadastre solaire

La réflexion avait été initiée avec la ville de Saint-Brieuc et l'agglomération a proposé d'élargir ce périmètre. En compilant et adaptant ce 1<sup>er</sup> travail, l'ALEC a accompagné les services dans la préparation de l'outil, en proposant un cahier des charges issu du retour d'expérience des collectivités ayant déjà mis en œuvre un outil de ce type. L'ALEC a également suivi avec les services de l'agglomération l'élaboration de l'outil par le prestataire (vérification des données, identification des erreurs de traitement...).

Par la suite, les différents parcours d'accompagnement des usagers ont été définis (particuliers, entreprises, agriculteurs, collectivités...). Ainsi pour les particuliers, un parcours d'accompagnement composé de deux rendez-vous conseil est prévu. Au cours de ces rendez-vous, le maître d'ouvrage sera conseillé sur les choix techniques, les points de vigilance, les étapes du projet, et l'analyse des devis.

Le cadastre solaire sera opérationnel en avril 2023. Des animations autour de la promotion de l'outil seront alors proposées.

#### ► La mobilisation des communes autour du solaire photovoltaïque

Dans ce cadre une rencontre technique « Développement du photovoltaïque sur le patrimoine bâti communal » a été organisée en juin. Cette visite a permis de faire connaître le retour d'expérience de la ville de Lorient qui déploie un plan de solarisation de ses bâtiments publics en régie depuis plusieurs années.

En s'inspirant de ce retour, l'agglomération, avec l'appui de l'ALEC, a organisé une formation sur la pose de panneaux solaires en régie à destination des communes volontaires. Un chantier école en condition réelle va être proposé en 2023.

En parallèle des temps d'information sur l'approvisionnement énergétique du territoire ont également été proposés à destination du grand public :

- Un "serious game" à Trémuson pour comprendre les consommations sur le territoire, l'approvisionnement et la desserte en électricité
- Un café débat
- 3 vidéos sur le profil énergétique du territoire, les grands chiffres de la consommation d'énergie, les grands chiffres de la production d'énergie.



### Accompagnement du PCAET

Des temps de sensibilisation autour des enjeux énergie climat en lien avec le PCAET ont été réalisés :

- Des ateliers "Fresque du Climat" : en comité de direction, auprès des référents énergie-climat, en sous-commission Transition écologique, auprès des membres du conseil de développement...
- Des ateliers d'information sur l'adaptation au changement climatique auprès des jeunes (en partenariat avec les SIJ).

En parallèle, l'ALEC a contribué à l'organisation d'ateliers participatifs pour identifier les pistes d'amélioration de la stratégie Plan Climat dans les différentes directions. Un atelier spécifique a également été organisé sur l'intégration des enjeux Énergie Climat dans le cadre stratégique du développement économique.



## Breizh ALEC

### Les rencontres Inter ALEC

Jeudi 16 et vendredi 17 juin, les 7 Agences Locales Énergie Climat de Bretagne ont rassemblé, pour la 1<sup>ère</sup> fois, leurs forces vives à l'occasion d'un séminaire. Organisé à Priziac par leur réseau régional, Breizh ALEC, l'évènement a permis d'échanger sur leur ambition commune : œuvrer pour la transition énergétique du territoire breton, dans une ambiance conviviale

### Un premier séminaire sous le signe de l'échange

Jamais encore les 140 membres des équipes des 7 Agences Locales Énergie Climat (ALEC) de Bretagne ne s'étaient rassemblés. Si l'évènement a évidemment offert à tous et toutes l'occasion de rencontrer les équipes de chaque agence, dont les effectifs ne font que croître depuis quelques années, il aura également permis de créer des temps d'échanges autour des métiers et des missions des ALEC : conseil en rénovation énergétique, sensibilisation aux enjeux du changement climatique, accompagnement des politiques climat, lutte contre la précarité énergétique, communication, administration, etc. Pour faire de la Bretagne une région exemplaire et résiliente face au changement climatique, ces moments de mutualisation sont essentiels.

*« L'organisation de ce premier séminaire des ALEC bretonnes témoigne d'une réelle volonté de coopération et de mutualisation*

*des actions menées localement, au service de la transition écologique de la Bretagne. Un moment essentiel qui sera renouvelé à coup sûr ! »*

**Olivier Dehaese,**  
Co-Président de Breizh ALEC



## FLAME

Au-delà des échanges avec les autres ALEC et de la participation aux réflexions stratégiques nationales sur les enjeux énergie climat, l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc s'est particulièrement impliquée dans le travail autour d'une future convention collective. En effet, suite à la création de la branche « Acteurs du développement et de l'ingénierie territoriale d'intérêt général », ADITIG, l'ensemble des ALEC rejoignent les CAUE, les ADIL, les Agences d'Urbanisme et de Développement économique. L'écriture de la convention collective a démarré en 2022 et se poursuivra en 2023 pour une mise en application à partir de 2024.





## L'ALEC dans les médias nationaux

Avec le contexte actuel de crise énergétique et géopolitique et l'augmentation importante des coûts de l'énergie qui en découle, l'ALEC a été très sollicitée en 2022 aussi bien par la presse locale (Ouest France, Le Télégramme) que par d'autres médias de portée nationale. C'est ainsi qu'un reportage mettant en scène la mission CEP dans les communes de La Bouillie et de La Méaugon a été diffusé au journal télévisé de 20h de France 2.

Un correspondant du Washington Post a également sollicité l'Agence sur le thème de l'énergie en Bretagne et des risques de coupures annoncées pour la période hivernale.

C'est une vraie reconnaissance du sérieux et de l'engagement de l'ALEC dans son activité et de la qualité de son expertise.

L'implication de l'Agence dans des réseaux régionaux et nationaux lui permet aujourd'hui de faire rayonner le territoire dans une presse nationale, étant identifiée comme source d'information référente sur les sujets et les enjeux liés à l'énergie.

## Mise en ligne du nouveau site internet

Après plus de 10 ans d'activité et un site web toujours actif mais vieillissant, l'ALEC a travaillé à une refonte complète de son site avec l'agence ploufraganaise Studio A. C'est un travail de longue haleine qui a nécessité la mobilisation de toute l'équipe sur toutes les thématiques, aussi bien en ce qui concerne la structure de la nouvelle arborescence que la rédaction des contenus.

## Media & réseaux sociaux

L'ALEC poursuit son travail de sensibilisation au quotidien en maintenant ses chroniques hebdomadaires en partenariat avec les radios locale RCF et COB FM.

Au delà de la presse locale qui relaie régulièrement les actions de l'ALEC notamment dans son accompagnement des communes, l'Agence est aussi toujours présente et active sur les réseaux sociaux, essentiellement sur sa page Facebook (727 abonnés) pour la diffusion d'événements et d'informations, et sa chaîne Youtube (21 vidéos postées depuis sa création en 2020) pour la création de tutoriels. En 2022, ce sont 2 webconférences et 2 "Tutos de l'ALEC" qui ont été publiés : "#10 L'étiquette énergie des appareils électriques" et "#11 L'étanchéité à l'air des bâtiments".







**Charline Lasterre**  
Directrice



**Gwenaëlle Le Gouard**  
Assistante administrative



**Aline Demail**  
Chargée de communication



**Myriam Joly**  
Chargée d'accueil  
(partie en décembre)

## PÔLE COLLECTIVITÉS - PATRIMOINE



**Kévin Fèvre**  
Responsable du Pôle  
Conseiller en Énergie Partagé



**Pascal Gouttebel**  
Conseiller en Énergie Partagé



**Vincent Baron**  
Conseiller en Énergie Partagé



**Mathieu Hays**  
Conseiller en Énergie Partagé



**Charly Le Breton**  
Conseiller en Énergie Partagé  
(arrivé en novembre)



**Théo Fournier**  
Conseiller en Énergie Partagé



**Olivier Thomas**  
Conseiller en Énergie Partagé  
(parti en décembre)



**Baptiste Pacquetteau**  
Conseiller en Énergie Partagé  
(parti en février)

## PÔLE HABITAT - GRAND PUBLIC



**Aude Porsmoguer**  
Responsable du Pôle  
Chargée de mission



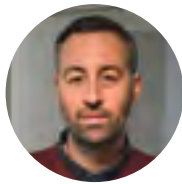
**Alice Lemaitre**  
Conseillère Info-Énergie



**Julien Abhérvé**  
Conseiller Info-Énergie



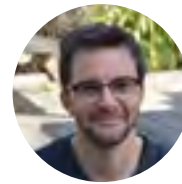
**Marie Dano**  
Conseillère Info-Énergie



**Meven Moisan**  
Conseiller Info-Énergie  
(arrivé en décembre)



**Nicolas Pasquereau**  
Conseiller en  
économies d'énergie  
(arrivé en mars)



**François Baudry**  
Conseiller en  
économies d'énergie



**Veraline Lefillatre**  
Conseillère en  
économies d'énergie

## PÔLE CLIMAT



**Myriam Duval**  
Chargée de mission  
Planification énergétique



**Rodolphe Reculin**  
Chargé d'animation  
(parti en novembre)



**Thomas Bodet**  
Chargé d'animation  
(arrivé en octobre)

### EN 2022

L'équipe était constituée de

23 personnes

représentant  
17,8 ETP

# LE BILAN FINANCIER

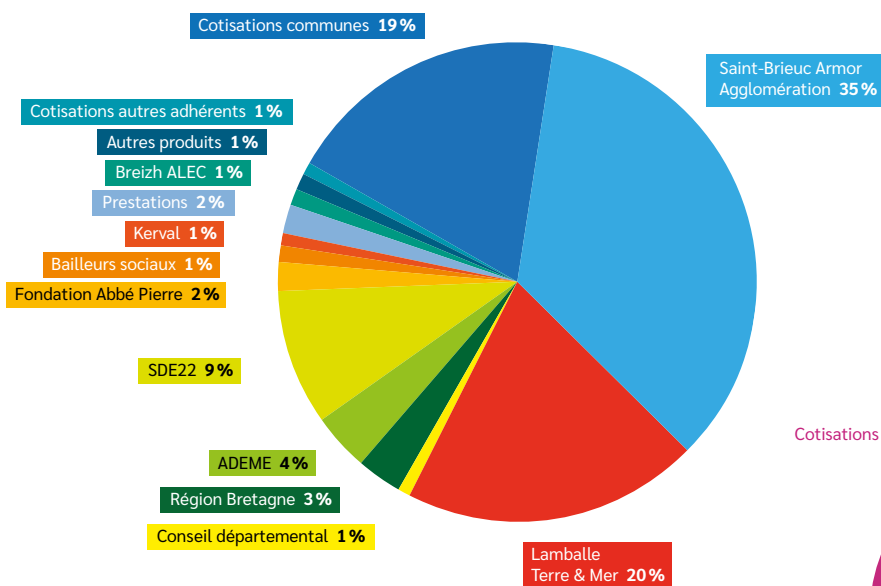
Les comptes annuels ont été établis par le cabinet Compta Com et validés par notre Commissaire aux Comptes Maître Magali Cosquer. Ils ont été présentés en Conseil d'Administration le 29 mars 2023.

Charges	2022	2021
Locaux	50 240 €	47 716 €
Déplacements	12 384 €	10 677 €
Fournitures administratives	14 592 €	5 989 €
Informatique, télécom	18 764 €	18 555 €
Matériels, documentation, logiciels, intervenants...	9 315 €	9 953 €
Dépenses de communication	5 679 €	4 070 €
Frais administratifs	21 970 €	22 329 €
Impôts, taxes, versements assimilés	30 796 €	23 595 €
Charges de personnel	688 463 €	604 562 €
Formations et colloques	7 382 €	4 482 €
Immobilisations	7 707 €	7 550 €
Autres charges	2 709 €	16 017 €
<b>TOTAL</b>	<b>870 002 €</b>	<b>775 495 €</b>

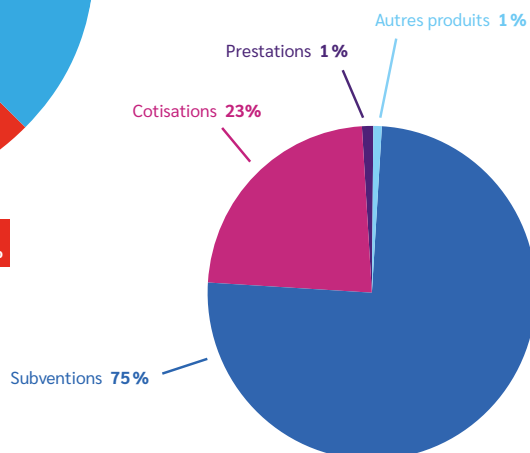
Le total des charges s'élève à 870 002 € (contre 775 495 € en 2021).

Le total des produits s'élève à 872 801 € (contre 818 172 € en 2021).

## LES FINANCEURS



## LES FINANCEMENTS



Le résultat de l'exercice 2022 s'établit donc à 2 799 €.

## Les 125 adhérents de l'ALEC en 2022

### Collège A : Les intercommunalités

Lamballe Terre & Mer (5 élus délégués) et Saint-Brieuc Armor Agglomération (10 élus délégués)

### Collège B : Les communes adhérentes

61 communes (33 sur Lamballe Terre & Mer et 28 sur Saint-Brieuc Armor Agglomération)

### Collège C : Les citoyens

3 particuliers

### Collège D : Les associations

15 associations : FIBOIS, ADAPEI 22, CoBen, CLCV, La Ligue de l'Enseignement, Penthièvre Action, Service Commun d'Achats, SOLIHA 22, TIEZ BREIZ, UDAF des Côtes d'Armor, UFC Que Choisir Saint-Brieuc, Union CSF des Côtes d'Armor, Echobat, Coallia, ADIJ 22

### Collège E : Les acteurs socio-économiques

- ▶ 2 chambres consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie
- ▶ 3 organisations professionnelles : CAPEB 22, FFB 22, RELAI
- ▶ 4 bailleurs sociaux / établissement d'hébergement :  
BSB les Foyers, Coopalis, Terres d'Armor Habitat, Sillage
- ▶ 1 établissement bancaire : Crédit Agricole
- ▶ 4 opérateurs énergétiques : EDF Collectivités, ENEDIS, ENGIE, GRDF
- ▶ 3 établissements d'enseignement : Lycée Freyssinet (Saint-Brieuc), Lycée de la Ville Davy (Quessoy), GRETA (Saint-Brieuc)
- ▶ 2 entreprises : SEE-NERGIE, ToMoe

### Collège F : Les fondateurs

Michel Guernion, Michel Hinault, Roger Rouillé

### Collège G : Les établissements publics et associations de conseils aux habitants et aux collectivités

SDE22, ADIL 22, CAUE22, Conseil départemental des Côtes d'Armor, KERVAL, Syndicat mixte de la Baie de Saint-Brieuc

### Collège H : Les membres d'honneur

État (représenté par la DDTM), Direction régionale de l'ADEME, Région Bretagne

Composition du Conseil d'administration sur [www.alec-saint-brieuc.org](http://www.alec-saint-brieuc.org)



Centre Inter-Administratif - Bâtiment B  
5 rue du 71<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
22000 SAINT-BRIEUC

02 96 52 15 70  
[contact@alec-saint-brieuc.org](mailto:contact@alec-saint-brieuc.org)

[www.alec-saint-brieuc.org](http://www.alec-saint-brieuc.org)

